



Tunis, le 20/04/2020

Objet : Renouvellement de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

Orange Tunisie a l'honneur de confirmer, pour la huitième année consécutive, son engagement envers les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte anti-corruption.

En effet, avec notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en 2012, nous avons de suite adopté une démarche de responsabilité sociale structurée et inscrite dans la durée, dont l'objectif est de contribuer activement au développement socioéconomique de la Tunisie grâce et par le numérique.

Tout au long de cette année, nous continuerons donc à promouvoir les principes du Pacte Mondial et ses domaines auprès de l'ensemble de nos parties prenantes, notamment à travers notre plateforme institutionnelle « Orange Tunisie, plus qu'un opérateur » et à ancrer davantage ces principes dans notre culture d'entreprise, dans notre organisation et nos opérations au quotidien ainsi que dans notre stratégie d'opérateur humain et digital.

Par ce présent document, nous nous réengageons donc à publier annuellement une communication transparente et responsable afin d'illustrer nos engagements, faire part de nos résultats et de l'atteinte de nos objectifs en faveur des dix principes du Pacte Mondial.

Sachez, Monsieur le Secrétaire Général, qu'en publiant notre « Communication sur le Progrès » de l'année 2020 sous forme de rapport RSE, une première pour nous, nous vous réitérons l'appui permanent d'Orange Tunisie et de ses collaborateurs en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Thierry Millet
Directeur Général
Orange Tunisie